

109 L'AGENCE
SASU au capital de 20 000 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 502 476 468,
dont le siège social est situé : 16 avenue du Général Leclerc - 75014 PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 04 FEVRIER 2025

L'an 2025,
le 04 février,
à 14 heures,

Au siège social, Madame Isabelle BIDART,

Propriétaire de la totalité des 200 actions de 100,00 euros chacune émises par la société 109 L'AGENCE,

Associée unique et seule Présidente de ladite société,

1. A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associée unique décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société du 16 avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS au 1 bis Avenue du Pinchinier – 83320 CARQUEIRANNE.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Siège social » des statuts est modifié comme suit :

« Le siège de la Société est fixé à l'adresse suivante :

1 bis Avenue du Pinchinier - 83320 CARQUEIRANNE. »

Le reste de l'article reste inchangé.

La société sera désormais immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULON.

DÉCISION 2

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Isabelle BIDART

